

DIPLÔME D'ÉTUDES EN LANGUE FRANÇAISE

DELF A2

Niveau A2 du Cadre européen commun de référence pour les langues

Le Président de la Commission nationale du DELF et du DALF atteste que :

MARIUS HOFFMANN

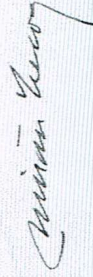
né le 12/06/1992 à CASTROP-RAUXEL (ALLEMAGNE)

de nationalité ALLEMANDE

*a satisfait aux épreuves du Diplôme d'études en langue française niveau A2,
et devient titulaire de plein droit de ce diplôme.*

Fait à Sèvres, le 05/05/2008

Le Président de la Commission nationale du DELF et du DALF
Directeur du Centre international d'études pédagogiques



n° de candidat : **049211037185**

RELEVÉ DE RÉSULTATS

Nom et prénom : HOFFMANN MARIUS

Nationalité : ALLEMANDE

Date et lieu de naissance : 12/06/1992 CASTROP-RAUXEL (ALLEMAGNE)

N° de candidat : 049211037185

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 7 juillet 2005, le titulaire de ce diplôme a subi avec succès les épreuves constitutives du Diplôme d'études en langue française niveau A2, avec les résultats suivants :

session :	200801S	centre d'examen :	Düsseldorf (ALLEMAGNE)
ÉCRIT	Compréhension	note :	21,00 / 25
	Production	note :	22,50 / 25
ORAL	Compréhension	note :	17,00 / 25
	Production	note :	17,00 / 25
		NOTE FINALE :	77,50 / 100

Le DELF niveau A2 est délivré à tout candidat ayant obtenu une moyenne minimale de 50 points à l'ensemble des épreuves, avec un minimum de 5 sur 25 dans chaque épreuve.

Le DELF et le DALF comportent six niveaux. Les compétences évaluées pour chaque niveau correspondent à celles décrites par le Cadre européen commun de référence pour les langues :

- DELF A1 et A2 : utilisateur élémentaire
- DELF B1 et B2 : utilisateur indépendant
- DALF C1 et C2 : utilisateur expérimenté

n° de diplôme : 049211-200801S-461375-GY0487